Code de vie

Responsabilités envers soi-même

« Je me respecte, je suis important. »

- 1. J'apporte à l'école seulement le matériel nécessaire au travail scolaire et je l'identifie. Les jeux sont permis de façon exceptionnelle avec l'autorisation du personnel de l'école.
- 2. L'élève doit, lorsqu'il est présent sur le terrain de l'école, entre 7 h et 18 h, conserver tout appareil mobile personnel, tel que cellulaire, écouteurs, tablette, montre intelligente, à l'intérieur du sac d'école, dans son casier. L'élève et ses parents comprennent et acceptent qu'en cas de bris, perte ou vol de l'appareil, le CSSDM et son personnel ne peuvent être tenus responsables.
- 3. Je travaille toujours de mon mieux, je fais mes travaux proprement et je les remets à temps. Toute copie sur un autre élève ou plagiat d'un document existant entrainera une conséquence.
- 4. Je remets à mes parents toute communication transmise par l'école et je rapporte toutes les signatures demandées.
- 5. Je remets à mon titulaire toute communication de la part de mes parents.
- 6. Je porte des vêtements propres, convenables, appropriés au milieu scolaire et adaptés à la température extérieure. Mes vêtements ne doivent afficher aucun message sexiste, raciste ou qui incite à la violence. J'attache mes souliers en tout temps. Tant qu'il y a de la neige au sol, je dois porter des bottes. Le port des souliers est de rigueur dans l'école.
- 7. Je m'abstiens de mâcher de la gomme dans l'école et dans la cour de récréation.
- 8. Je préconise une collation santé (pas de friandises).
- 9. J'entre par la porte principale seulement si je suis en retard et je sors toujours par la porte assignée.
- 10. Je respecte les mesures d'hygiène mises en place dans l'école.

Responsabilités envers les autres

« Je respecte les autres, ils sont importants. »

- 1. Je parle et j'agis correctement envers tous, c'est-à-dire enfants et adultes, en tout temps (classe, récréation et service de garde).
- 2. Je m'exprime en français en tout temps dans l'école et dans la cour de récréation, sauf durant les cours d'anglais.
- 3. Je circule calmement partout dans l'école, je ne circule pas inutilement dans les corridors.
- 4. J'évite toute forme de violence et d'intimidation (tiraillages, bataiiles, paroles blessantes, menaces, jeux dangereux, vols, etc.).
- 5. Au son de la cloche, j'arrête de jouer tout de suite, je prends mon rang et j'entre calmement dans l'école.
- 6. Je reste dans les limites de la cour et je respecte les jeux des autres.
- 7. Je ne lance pas de balles de neige et je respecte les constructions des autres.
- 8. Dans la cour, par mesure de sécurité, je joue aux jeux autorisés par l'école (pas de balles, planches à roulettes, patins à roues alignées, etc.).

Responsabilités envers l'environnement

« Je respecte tout ce qui m'entoure, c'est important. »

- 1. Je suis responsable de la propreté dans la cour et dans l'école. Je dépose mes déchets dans la poubelle.
- 2. Je garde mon pupitre en ordre tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.
- 3. Je prends soin de l'environnement scolaire (livres, mobiliers, etc.). Les livres qui seront endommagés ou perdus devront être remboursés.
- 4. Je range correctement mes vêtements dans mon casier et je ferme la porte doucement.
- 5. Je respecte les consignes concernant l'hygiène et la propreté.
- 6. J'évite le gaspillage, je recycle et je récupère les matières organiques.
- 7. Je prends soin des êtres vivants dans mon environnement scolaire (plantes, animaux).
- 8. Je comprends que les vols, bris, activation malveillante de l'alarme-incendie et endommagements des biens et des lieux ne sont pas tolérés et que mes parents et moi devrons défrayer les couts liés à de tels gestes.

Conséquences à mes manquements aux règles du code de vie de l'école

Si je ne respecte pas les règles de mon code de vie, tout adulte de l'école peut prendre une des mesures suivantes selon le cas : avertissement verbal, geste réparateur, travail de réflexion, excuses aux personnes concernées, retrait du groupe-classe, reprise de temps pour retards.

Selon la gravité et la fréquence de la situation, mes parents seront informés par mon agenda ou par un appel téléphonique. Mes parents peuvent aussi être rencontrés par mon enseignant ou par la direction.

Si je commets une faute très grave ou si je répète le comportement que l'école juge inacceptable, je serai suspendu et je devrai lors de mon retour, en présence de mes parents, m'engager à respecter les règles du code de vie.

Certaines fautes graves comme la grossière impolitesse, l'agression verbale ou physique grave et l'intimidation entraineront immédiatement une intervention de la direction.

Pour vivre en harmonie... Les présents éléments du code de vie s'appliquent à l'école sur le temps de classe, aux récréations ainsi qu'au service de garde Le Passe-temps. Nous nous engageons à maintenir une communication respectueuse et bienveillante envers le personnel de l'école. Nous avons pris connaissance du code de vie de l'école. Signature du parent ou tuteur : Signature de l'élève: Date:

Manquements au code de vie

DATE	MOTIF	SIGNATURE DES PARENTS

Code d'éthique du numérique

- 1- La plateforme Teams, les tablettes et les ordinateurs de l'école sont des outils d'enseignement et doivent être utilisés dans cette optique. Ainsi, tu as la responsabilité d'utiliser ces outils dans un contexte scolaire. Sur Teams, les discussions ludiques de toutes sortes n'ont pas leur place dans les équipes d'école ni durant les réunions. De plus, le clavardage doit être utilisé à des fins éducatives. Les ordinateurs et les tablettes sont publics et non personnels. Tu ne peux donc pas changer les paramètres à ta guise.
- 2- Bien que tu sois derrière ton écran, les règles de savoir-vivre et le code de vie de l'agenda doivent être respectés. Ainsi, tu as la responsabilité de continuer à appliquer ces règles sur la plateforme Teams et lors de l'utilisation des appareils électroniques de l'école. Ce qui est dit et fait derrière un écran a également des conséquences.
- 3- Tu as la responsabilité de respecter la vie privée des autres personnes, même en ligne. Ainsi, tu ne peux pas prendre de vidéo ou d'image de quiconque via Teams ou un appareil électronique de l'école. De plus, tu as le devoir de garder tes mots de passe privés et de ne pas utiliser les comptes des autres élèves. Par ailleurs, utilise l'application Teams à des heures convenables pour ne pas déranger les autres.
- 4- En cas de cours en ligne, bien que tu sois à la maison, les réunions Teams restent du temps d'école. Tu dois faire preuve de civisme. Ainsi, tu dois respecter les horaires de présence et être attentif devant ton écran. Ta présence physique est requise, mais également ta présence mentale. Avertis ton enseignante si tu dois quitter l'écran pour une bonne raison, porte des vêtements appropriés et ne fais aucune autre activité durant les rencontres. À moins d'une permission spéciale, ne mange pas durant les rencontres avec tes enseignants.

Le non-respect de ce code d'éthique peut entrainer des conséquences variant selon l'action. Par exemple, tes parents pourraient être contactés/informés, une réflexion pourrait t'être demandée ou tu pourrais perdre l'accessibilité à certaines fonctionnalités de Teams tel que le clavardage.

L'utilisation du numérique représente un défi pour tous, c'est pourquoi

nous	te	den	nand	lons	de	faire	preuve	de	responsab	ilité	et	de	respe	ect
pour	ren	dre	ľexp	érie	nce	plus	agréab	le po	our tous.					

Signature de l'élève :
Signature du parent :